

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Évaluation

CLASSE : Première

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : espaces ruraux ; Troisième République

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 3

Première partie : question problématisée (sur 10 points)

La France a-t-elle pleinement pu satisfaire ses intérêts à travers les unités italienne et allemande ?

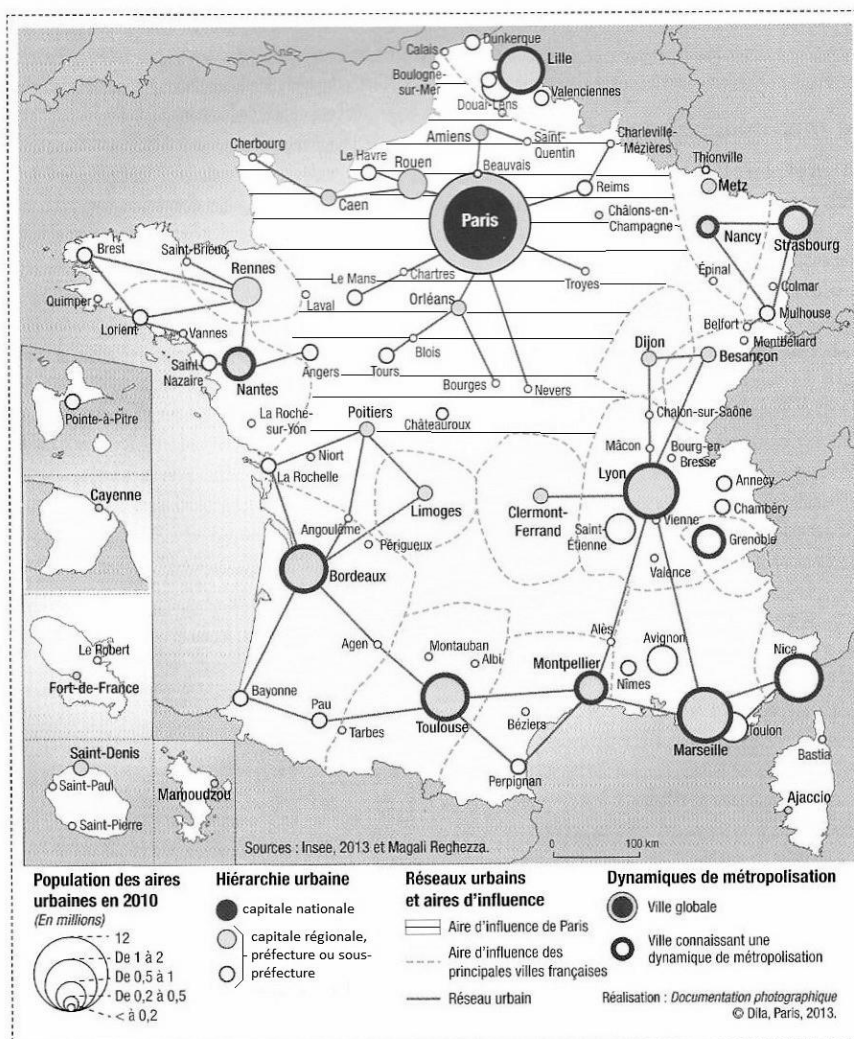
Vous présenterez les ambitions françaises avant de les confronter à la réalité du bilan.

Deuxième partie : analyse de documents (sur 10 points)

En analysant les documents suivants, vous expliquerez la hiérarchisation du réseau urbain français puis vous mettrez en valeur les dynamiques actuelles de la métropolisation sur le territoire national.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document 1 : Le système urbain français.



Source : d'après Magali Reghezza, « La France. Une géographie en mouvement », *La Documentation photographique* n°8096, La Documentation française, 2013.

Document 2 : l'impact de la métropolisation sur le système urbain français.

La métropolisation ne bouleverse pas les hiérarchies urbaines du territoire français ; elle en crée de nouvelles.

Le fait métropolitain privilégie un certain nombre d'agglomérations. Celles-ci déploient des stratégies de développement qui sont autant d'ancrage à la mondialisation, et à sa déclinaison régionale, l'Union européenne. De fait, la métropolisation est souvent plus avancée dans les capitales régionales comme Lyon, Lille ou Strasbourg mais toutes ces villes ne sont pas métropoles. Par exemple, Nantes et Rennes ou Toulouse et Bordeaux connaissent des trajectoires contrastées : le degré de métropolisation est bien plus élevé à Toulouse et à Nantes. Limoges, Clermont-Ferrand, Caen ou Dijon conservent un rôle de capitale régionale incontestée, mais ne peuvent être considérées comme des métropoles d'envergure européenne.

La métropolisation modifie également les relations entre les villes. Dans le réseau urbain, la hiérarchie urbaine et les échanges obéissent au modèle centre-périphérie : la ville de rang supérieur commande les villes de niveau inférieur, la relation est verticale et se détermine sur le mode dominant-dominé. Or, les métropoles ont pour caractéristiques de tisser des interactions intenses avec des villes de même rang. [...] Certaines métropoles comme Lille, Lyon, Toulouse, sont ainsi rattachées au système métropolitain européen, quand Paris est inséré dans le système des villes globales. Dans tous les cas, le système métropolitain possède un rayonnement suprarégional.

Source : Reghezza-Zitt, M., 2013, La France, une géographie en mouvement, *La Documentation photographique*, n°8096, La Documentation française. p. 9.